

ÉQUIPEMENT POUR LE TRAITEMENT DES BOUES

BOUES NORMÉES ET TRAITÉES AVEC DESHYVAC

DESCRIPTION



Pour répondre aux besoins de déshydratation des boues, la SPF (Société Poitevine de Filtration) a développé la table d'égouttage sous vide Deshyvac, dont les siccités obtenues peuvent aller de 5% jusqu'à 20% de matières sèches, hors chaux.

C'est la seule machine qui accepte le préchauffage, un des critères requis pour obtenir une boue normée aux termes de la norme NFU 44-003.

L'ensemble des minéraux contenus dans les boues brutes complété par l'apport de chaux donne une forte valeur agronomique aux produits issus d'un DESHYVAC.

FONCTIONNEMENT
ET CARACTÉRISTIQUES

Les boues conditionnées par minéralisation (FeCl_3 et chaux) sont réparties par gravité sur une bande filtrante sous laquelle est appliqué un vide partiel (0,05 à 0,25 bar). Le conditionnement est purement minéral. Le FeCl_3 est introduit en ligne et la chaux est versée sans agitation idéalement sous forme de poudre; une préparation de lait de chaux peut aussi être utilisée. Les boues conditionnées sont transférées gravitairement vers la table, sans agitation, pour préserver la qualité du conditionnement.

La gamme DESHYVAC est disponible en trois modèles - pour une capacité en épaissement et en déshydratation respective de 100 à 200 kg de MS/h et 60 à 100 kg de MS/h (DESHYVAC 60) - 200 à 300 kg de MS/h et 100 à 200 kg de MS/h (DESHYVAC 100) - 300 à 400 kg de MS/h et 200 à 300 kg de MS/h (DESHYVAC 300).

Les avantages du procédé résident dans :

- outil simple, robuste et compact
- marche autonome en continu
- qualité des boues
- hygiénisation - homogénéité
- forte valeur agronomique
- faible investissement.

APPLICATIONS

Cette gamme est destinée à l'épaississement ou la déshydratation des boues biologiques issues du traitement d'eau résiduaire urbaine ou industrielle (abattoirs, laiteries, etc.). Compatible avec la normalisation des boues de station d'épuration (NF U44-003), les produits issus d'un filtre-pressé placé en aval d'un DESHYVAC sont normalisables et ne sont plus soumis aux contraintes spécifiques des déchets, en particulier celles d'un plan d'épandage.